



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue à la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 20 avril 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2005-575 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU DU 13 AVRIL 2005

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 13 avril 2005 a été déposée aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2005-576 APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 14 - 82 986,28 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 14 - 401 047,28 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 13 - 2 328,71 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 12 - 93 590,22 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 14, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 14, la liste des réquisitions numéro 13 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 12 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 14	Pièces de comptes à payer	82 986,28 \$	4 au 8 avril 2005
Liste PD numéro 14	Pièces de comptes à payer	401 047,28 \$	4 au 8 avril 2005
Liste des réquisitions numéro 13	Pièces de comptes à payer	2 328,71 \$	4 au 8 avril 2005
Liste des embauches numéro 12	Embauches de personnel temporaire	93 590,22 \$	28 mars au 1 ^{er} avril 2005

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

**CE-2005-577 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-13 –
1 544 475,95 \$ - PÉRIODE DU 28 MARS AU 6 AVRIL 2005**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-13 d'un montant total de 1 544 475,95 \$ pour la période du 28 mars au 6 avril 2005.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

**CE-2005-578* RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE
LA VIE COMMUNAUTAIRE - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ASSOCIATION
DU MÉRITE HULLOIS, ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU PLATEAU ET LES
JOYEUX RETRAITÉS - 17 350 \$**

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, lors de leur assemblée du 15 mars 2005, ont pris connaissance des demandes de subventions de la part de l'Association du Mérite Hullois, l'Association des résidents du Plateau et les Joyeux retraités dans le cadre de soutien aux organismes communautaires et sportifs pour l'année 2005 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, ce comité recommande au conseil de verser à titre de contribution financière pour l'année 2005, les montants de 16 000 \$ à l'Association du Mérite Hullois, 850 \$ à l'Association des résidents du Plateau et 500 \$ aux Joyeux retraités.

Le trésorier est autorisé à émettre des chèques aux organismes suivants :

Association du Mérite Hullois 220, rue du Dôme Gatineau, Québec, J8Z 3G6	16 000 \$
Association des résidents du Plateau 49, rue du Frimas Gatineau, Québec, J9A 3J9	850 \$
Les Joyeux retraités 205-49, rue Mutchmore Gatineau, Québec, J8Y 3T5	500 \$

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71030-971	1 350 \$	Soutien aux organismes communautaires contributions
71020-971	16 000 \$	Soutien aux organismes sportifs contributions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71030-971	16 000 \$		Soutien aux organismes communautaires // contributions
71020-971		16 000 \$	Soutien aux organismes sportifs // contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-579

PARTICIPATION AU COLLOQUE LES ARTS ET LA VILLE - 11 AU 13 MAI 2005 - MEMBRES DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE - 1 400 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les sept membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine suivants à participer au colloque Les Arts et la Ville qui se tiendra à Gatineau du 11 au 13 mai 2005 :

Madame Monique Trotier
Madame Louise Mercier
Madame Mireille Apollon
Monsieur Michel Prévost
Monsieur André Laprise
Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin
Monsieur François Dubé

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 050 \$ à l'ordre de Les Arts et la Ville, 870, avenue de Salaberry, bureau 302, Québec, Québec, G1R 2T9, couvrant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
72135-311-48718	1 400 \$	Commission des arts congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

Madame la conseillère Jocelyne Houle prend son siège.

**CE-2005-580* SOUSSION 2005 SI 033 - REVÊTEMENT DE TENNIS SUD-OUEST INC. -
INSTALLATION DE REVÊTEMENT ACRYLIQUE AUX TERRAINS DE TENNIS
BISSON - SERVICE D'INGÉNIERIE - 39 338,55 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE
WRIGHT - PARC-DE-LA-MONTAGNE - MARC BUREAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger le contrat à la firme Revêtement de Tennis Sud-Ouest Inc., 107, rue Bourdon, St-Timothée, Québec, J6S 5P3, pour les travaux d'installation de revêtement acrylique aux terrains de tennis Bisson, pour la somme de 39 338,55 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 22 mars 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Futur FDI	36 944,55 \$	Revêtement acrylique aux terrains de tennis Bisson
04-13493	2 394,00 \$	TPS à recevoir ristourne

De plus, ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser au surplus non affecté de l'ex-Ville de Hull au poste budgétaire 05-99120 un montant de 36 944,55 \$ pour la réalisation des travaux aux terrains de tennis du parc Bisson et à effectuer les écritures comptables requises.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

**CE-2005-581* SOUSSION 2005 SI 061 - CONSTRUCTION DJL INC. - RESURFAÇAGE DES
TERRAINS DE TENNIS DU PARC BISSON - SERVICE D'INGÉNIERIE - 81 898,95 \$
- DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT - PARC-DE-LA-MONTAGNE - MARC
BUREAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger le contrat à la firme Construction DJL Inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux de resurfaçage des terrains de tennis du parc Bisson dans le secteur de Hull, pour la somme de 81 898,95 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 15 mars 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-75008-001	31 043,20 \$	Reconstruction surface de tennis Bisson - travaux
Futur FDI	45 096,43 \$	Reconstruction surface de tennis Bisson - travaux
05-13181-000-60421	775,25 \$	Retenue sur contrat
04-13493	4 984,07 \$	TPS à recevoir ristourne

Le trésorier est autorisé à utiliser un montant de 775,25 \$ représentant le solde de la retenue contractuelle suite au mandat accordé en vertu de la résolution numéro CE-2001-852 de l'ex-Ville de Hull pour donner suite à la présente.

De plus, ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser au surplus non affecté de l'ex-Ville de Hull au poste budgétaire 05-99120 un montant de 45 096,43 \$ pour la réalisation des travaux aux terrains de tennis du parc Bisson et à effectuer les écritures comptables requises.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2005-582 **SOUSSION 2005 SI 049 - 375307 CANADA INC. GAUVREAU TOP SOIL - TERRE VÉGÉTALE - ANNÉE 2005 - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - APPROXIMATIVEMENT 49 173,19 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme 3757307 Canada Inc. Gauvreau Top Soil, 930 chemin Vanier, Aylmer, Québec, J9J 3J3, pour la fourniture de terre végétale pour tout le territoire de la ville au prix unitaire de 16,39 \$ le mètre cube, incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission en date du 14 mars 2005 et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin, au montant approximatif de 49 173,19 \$ incluant les taxes, seront pris à même les postes budgétaires suivants et ce, jusqu'à concurrence des montants disponibles :

POSTE	DESCRIPTION
02-71420-628	Entretien des parcs et aménagement – produits d'horticulture
02-71430-628	Horticulture et arboriculture – produits d'horticulture
02-71440-628	Tonte des pelouses – produits d'horticulture

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-583 **SOUSSION 2005 SI 074 - ONTRAC EQUIPMENT SERVICES INC. - REMPLACEMENT DE CHENILLES SUR PELLE JOHN DEERE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 26 073,87 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Ontrac Equipment Services Inc., 189, boulevard Cardevco, Carp, Ontario, K0A 1L0, pour le remplacement de chenilles sur pelle John Deere, pour la somme de 26 073,87 \$ incluant les taxes, le tout selon sa soumission déposée en date du 9 mars 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
49810-541	24 487,11 \$	Hygiène du milieu /stegmr – atelier mécanique entr. mat. roulant et équipements
04-13493	1 586,76 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-584 **SOUSSION 2005 SI 084 - NOVA ENVIROCOM INC. - ACHAT DE BACS DE RÉCUPÉRATION - 62 688,62 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Nova Envirocom Inc, 69, Route 143, North Hatley, Québec, JOB 2C0, pour l'achat de bacs de recyclage de capacité de 64 litres au coût unitaire de 6,27\$ incluant les taxes, dont une première commande de 10 000 bacs totalisant 62 688,62 \$ incluant les taxes et d'autoriser, si nécessaire, l'émission de commandes additionnelles jusqu'à un montant maximal prévu au budget et ne dépassant pas 100 000 \$, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 mars 2005 comme étant la plus basse soumission reçue et conforme. Le prix soumis sera ferme jusqu'au 31 décembre 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
45520-645-48719	58 873,62 \$	Collecte sélective fourn. spécialisées
04-13493	3 815,00 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-585 **SOUSSION 2005 SP 063 - CONSTRUCTION DJL INC. - BOULEVARD LA VÉRENDRYE EST, TRONÇON À L'OUEST DU BOULEVARD LORRAIN - SERVICE D'INGÉNIERIE - 524 357,34 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction DJL Inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux de construction du boulevard La Vérendrye Est, tronçon à l'ouest du boulevard Lorrain, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, pour un total approximatif de 524 357,34 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 21 mars 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30174-006-48720	83 441,75 \$	Services municipaux – boul. La Vérendrye près Lorrain éclairage
06-30174-004-48721	230 313,08 \$	services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain chaussée et autres
06-30174-003-48722	89 854,11 \$	Services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain égout pluvial
06-30174-002-48723	13 646,58 \$	Services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain égout sanitaire
06-30174-001-48724	75 191,35 \$	Services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain aqueduc
04-13493	31 910,47 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30174-004	11 883,10 \$		Services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain // chaussée et autres
06-30174-006		8 441,75 \$	Services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain // éclairage
06-30174-001		3 441,35 \$	Services municipaux - boul. La Vérendrye près Lorrain // aqueduc

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-586

AUTORISER À LA FIRME CIMA+ UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE MAXIMALE DE 220 000 \$ INCLUANT LES TAXES RELATIVEMENT AU MANDAT DE SURVEILLANCE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE L'AVENUE DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

CONSIDÉRANT QU'un mandat de services professionnels a été octroyé en 2000 par la résolution numéro 00-0163 de l'ex-Ville de Buckingham à la firme CIMA+ pour la réalisation des relevés, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de réfection de l'avenue de Buckingham;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce mandat, les honoraires professionnels pour la surveillance des travaux sont payables selon le décret 1235-87;

CONSIDÉRANT QU'en fonction de la durée du chantier et du coût de la plus basse soumission conforme, l'enveloppe budgétaire nécessaire pour les honoraires de surveillance est estimée à 220 000 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme l'enveloppe budgétaire d'un montant maximal de 220 000 \$ incluant les taxes pour le mandat de surveillance de la firme CIMA+ pour le projet de réfection de l'avenue de Buckingham.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-01070-005-48725	206 611,61 \$	Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville honoraires professionnels
04-13493	13 388,39 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-01070-001	206 611,61 \$		Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville // égout avenue de Buckingham
06-01070-005		206 611,61 \$	Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville // honoraires professionnels

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-587 **CONTRAT 2005 SP 111 - ÉQUIPEMENTS INCENDIE C.M.P. MAYER INC. - ACHAT D'HABITS DE COMBAT - INCENDIE - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - 100 186,78 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Équipements Incendie C.M.P. Mayer Inc., 1390-O, rue Newton, Boucherville, Québec, J4B 5H2, pour la fourniture de 52 habits de combat de marque Sécuritex au montant total de 100 186,78 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa confirmation de prix en date du 9 mars 2005 et ce, en vertu de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* considérant que cette firme n'a recours qu'à un seul distributeur au Québec pour la vente de ses produits.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
22200-651	94 089,78 \$	Combat des incendies vêtements et access.
04-13493	6 097,00 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-588 **SUBVENTION DE 150 \$ - TRAIT D'UNION OUTAOUAIS INC. - MARCHE POUR L'AUTISME 2005 - CABINET DU MAIRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de Trait d'Union Outaouais inc., 109, rue Wright, bureau 004, Gatineau, Québec, J8X 2G7, dans le cadre de leur marche pour l'autisme qui se tiendra le 30 avril 2005 au centre de plein-air du Lac-Leamy.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	150 \$	Yves Ducharme – maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-589 **SUBVENTION DE 4 000 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR SAINT-MATTHIEU - FÊTE DE QUARTIER - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - THÉRÈSE CYR**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 4 000 \$ à l'ordre du club d'âge d'or Saint-Mathieu à l'attention de monsieur Marcel Denis, trésorier, 63, rue des Flandres, Gatineau, Québec, J8T 4S1, à titre de subvention pour l'organisation de la fête du quartier des Riverains qui aura lieu le 18 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	4 000 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71490-692	4 000 \$		Thérèse Cyr 10 - aménagement // équip. non-capitalisable
11410-972		4 000 \$	Thérèse Cyr - des Riverains // subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-590 **SUBVENTION DE 300 \$ - ADOJEUNE INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - THÉRÈSE CYR**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Adojeune inc. à l'attention de madame Manon Quenneville, 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour l'organisation d'activités extérieures durant la saison estivale.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	300 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-591 **SUBVENTION DE 325 \$ - LES AMIS DE L'ÉTUDIANT OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 325 \$ à l'ordre des Amis de l'Étudiant Outaouais à l'attention de monsieur Martin Godcher, président, 459, rue Duquette Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3A7, à titre de subvention pour l'organisation du Concours 2005 de la relève culturelle de Gatineau qui aura lieu le 7 mai 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-592 SUBVENTION DE 700 \$ - GALA MÉRITAS (GALA SPORTIF GATINEAU INC.) - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du Gala Méritas (Gala sportif Gatineau inc.) à l'attention de monsieur Gilbert Jolin, 144, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8T 7S7, à titre de subvention pour la célébration du 20^e anniversaire du Gala.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	100 \$	Yvon boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11414-972	100 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	100 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	100 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	100 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	100 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-593 SUBVENTION DE 3 000 \$ - ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CÔTE D'AZUR - FÊTE DE QUARTIER ET AMÉNAGEMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 000 \$ à l'ordre de l'Association des propriétaires de Côte d'Azur à l'attention de monsieur Alain Houde, président, 32, rue de Lenoir, Gatineau, Québec, J8T 8B2, à titre de subvention pour l'organisation de la fête du quartier de Limbour qui aura lieu le 24 juin 2005 et pour l'aménagement du rond-point de la rue de Lenoir.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	3 000 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-594 SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE DE L'ESCALADE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'école de l'Escalade à l'attention de monsieur Stéphane Cloutier, 605, rue Davidson Est, Gatineau, Québec, J8R 2V9, à titre de subvention pour l'organisation d'un B.B.Q. communautaire qui aura lieu le 9 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	300 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-595 PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE AU PROFIT DE LA FONDATION CARREFOUR DE LA MISÉRICORDE - 13 JUIN 2005 - 110 \$ ET SUBVENTION DE 75 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les conseillers Paul Morin et Aurèle Desjardins à participer à une activité organisée au profit de la Fondation Carrefour de la miséricorde le 13 juin 2005.

De plus, ce comité autorise les conseillers Simon Racine et Joseph De Sylva à subventionner cette activité pour un montant de 75 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 185 \$ à l'ordre de la Fondation Carrefour de la miséricorde, 355, rue Laviolette, Gatineau, Québec, J8P 5Z1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	55 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	55 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-596 **PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ DE LA FONDATION CANADIENNE DU REIN - SECTION OUTAOUAIS-QUÉBÉCOIS - 10 JUIN 2005**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs Pierre Phillion, Paul Morin et Joseph De Sylva à participer à une activité organisée par la Fondation canadienne du rein – section Outaouais-Québécois qui aura lieu le 10 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 360 \$ à l'ordre de la Fondation canadienne du rein – section Outaouais-Québécois, Case postale 89027, Gatineau, Québec, J8Z 3G3 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	120 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	120 \$	Paul Morin - des Promenade subventions
11407-972	120 \$	Pierre Phillion – de St-Raymond/Vanier subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-597 **PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA FONDATION DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE GATINEAU AU PROFIT DE L'AVENUE DES JEUNES, ADOJEUNE ET M-ADO-JEUNES - 13 MAI 2005 - 570 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames Thérèse Cyr et Jocelyne Houle, messieurs Simon Racine, Joseph de Sylva, Richard Côté et Aurèle Desjardins à participer à une activité organisée par la Fondation du Service de police de la Ville de Gatineau au profit de l'Avenue des jeunes, Adojeune et M-ADO jeunes qui aura lieu le 13 mai 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 570 \$ à l'ordre de la Fondation SPVG inc. à l'attention de madame Suzanne Hayes, 777, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6V1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	95 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11414-972	95 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	95 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11412-972	95 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11410-972	95 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	95 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-598

PARTICIPATION DE MESSIEURS MARC BUREAU, PAUL MORIN ET AURÈLE DESJARDINS À UNE ACTIVITÉ DU CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU - 27 MAI 2005 - 205 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs Marc Bureau, Paul Morin et Aurèle Desjardins à participer à une activité organisée par le Centre des aînés de Gatineau qui aura lieu le 27 mai 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 205 \$ à l'ordre du Centre des aînés de Gatineau à l'attention de monsieur Sylvain Germain, 89, rue Jean-René-Monette, Gatineau, Québec, J8P 5B8, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	90 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11411-972	90 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11405-972	25 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-599

PARTICIPATION DU CONSEILLER RICHARD CÔTÉ À UNE ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS - 30 AOÛT 2005 - 125 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Richard Côté à participer à une activité organisée par la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais qui aura lieu le 30 août 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais à l'attention de madame Julie Jodouin, 178, boulevard Gréber, local 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	125 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-600 **SUBVENTION DE 250 \$ - PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-GUADELOUPE - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT - PARC-DE-LA-MONTAGNE - MARC BUREAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la paroisse Notre-Dame-de-la-Guadeloupe à l'attention de madame Berthe St-Pierre, 30, rue St-Onge, Gatineau, Québec, J8Y 5T6, à titre de subvention pour l'organisation d'une fête reconnaissance pour les bénévoles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	250 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-601 **SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB FLÈCHE D'ARGENT DE HULL - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club Flèche d'Argent de Hull à l'attention de monsieur Daniel St-Hilaire, président, 19, Connaught, Gatineau, Québec, J8Y 4C8, à titre de subvention pour les activités du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-parc subventions
11405-972	200 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-602 **SUBVENTION DE 225 \$ - TRAIT D'UNION OUTAOUAIS INC.- MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 225 \$ à l'ordre de Trait d'Union Outaouais inc., 109, rue Wright, bureau 004, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour l'organisation de la Marche pour l'autisme 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la- Montagne subventions
11412-972	25 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11404-972	50 \$	Lawrence Cannon - de Val-Tétreau subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-603 **SUBVENTION DE 150 \$ - FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ET CENTRE D'ACCUEIL DE PAPINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre hospitalier et Centre d'accueil de Papineau, 500, rue Bélanger, Gatineau, Québec, J8L 2M4, à titre de subvention dans le cadre d'une activité qui aura lieu le 3 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	150 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-604 **SUBVENTION DE 250 \$ - MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Maison Mathieu-Froment-Savoie à l'attention de monsieur Gilles Caron, président, 42, rue Dorion, Gatineau, Québec, J9H 2B8, à titre de subvention pour un tournoi de quilles.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11403-972	100 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11402-972	50 \$	R. Alain Labonté - de Lucerne subventions
11401-972	50 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-605

SUBVENTION DE 250 \$ À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - JOURNÉE DE LA JONQUILLE - REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer, division Outaouais à l'attention de Marc Beauchamp, 50-C, boulevard Saint-Raymond, bureau 207, Gatineau, Québec, J8Y 1R7, dans le cadre d'un déjeuner qui se tiendra à la Cabane en bois rond le 27 avril prochain pour remercier les bénévoles pour la journée de la jonquille.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	25 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	25 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	25 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11418-972	50 \$	Yves Ducharme – maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-606

SUBVENTION DE 175 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 175 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau à l'attention de madame Stéphanie Michaud, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour le Centre régional de pédiatrie Le Copain.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11410-972	25 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11401-972	25 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-607

RADIATION D'UNE PARTIE DE LA SERVITUDE NUMÉRO 263439 AFFECTANT LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (LOT NUMÉRO 3 119 489 ET PARTIE DU LOT NUMÉRO 29, RANG 4) SITUÉE ENTRE LE BOULEVARD DE L'OUTAOUAIS ET LE CINÉMA STAR CITÉ SUR LE BOULEVARD DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - LAWRENCE CANNON

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale a accepté une promesse d'achat pour sa propriété, déclarée excédentaire pour ses besoins, située sur le lot numéro 3 119 489, cadastre du Québec et sur une partie du lot numéro 29, rang 4, entre l'axe McConnell-Laramée (boulevard de l'Outaouais) et le cinéma Star Cité, boulevard du Plateau et qui n'est plus requis pour l'assiette de l'axe McConnell-Laramée (boulevard de l'Outaouais) maintenant construit à cet endroit;

CONSIDÉRANT QU'une servitude publiée le 20 mai 1977, sous le numéro 263439, a été accordée à la Communauté régionale de l'Outaouais sur ladite propriété pour la construction, l'entretien et le maintien d'un égout collecteur;

CONSIDÉRANT QUE l'égout collecteur en question n'a jamais été construit par la Communauté régionale de l'Outaouais dans la servitude réservée à cet effet, mais qu'il a plutôt été construit par la Ville de Hull dans l'emprise du boulevard du Plateau;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale, dans une lettre datée du 13 avril 2005, demande à la Ville de Gatineau de radier une partie de cette servitude numéro 263439 affectant ladite propriété excédentaire mise en vente afin de compléter la transaction avec l'acheteur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la radiation de la partie de la servitude numéro 263439 accordée en date du 20 mai 1977 à la Communauté régionale de l'Outaouais et qui affecte la propriété mise en vente par la Commission de la capitale nationale, constituée du lot numéro 3 119 489, nouveau cadastre du Québec et d'une partie du lot numéro 29, rang 4, ladite propriété étant située entre l'axe McConnell-Laramée (boulevard de l'Outaouais) et le cinéma Star Cité, boulevard du Plateau. La radiation de ladite partie de servitude est nécessaire afin que la Commission de la capitale nationale complète la transaction de vente de ladite propriété avec l'acheteur, étant donné que cette servitude n'est dorénavant pas requise par la Ville.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2005-608

SOUSSION 2005 SP 029 - CONSTRUCTION LAFARGE QUÉBEC LTÉE - RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS MAISONNEUVE ET SAINT-LAURENT, TRONÇON 2, LOTS NUMÉROS 1 ET 2 - SERVICE D'URBANISME - APPROXIMATIVEMENT 4 476 745,39 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Lafarge Québec Ltée, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux de réaménagement des boulevards Maisonneuve et Saint-Laurent, tronçon 2, lots numéros 1 et 2, aux prix unitaires apparaissant au bordereau de soumission et totalisant un montant approximatif de 4 476 745,39 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 31 mars et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-30622-008-48726	4 204 307,07 \$	Aménagement du boulevard Maisonneuve aménagement
04-13493	272 438,32 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-30622-004	1 223 915,74 \$		Aménagement du boulevard Maisonneuve // aménag. Maisonneuve phase II
18-30622-001	57 068,06 \$		Aménagement du boulevard Maisonneuve // aménag. Maisonneuve phase I
18-30622-008		1 280 983,80 \$	Aménagement du boulevard Maisonneuve // aménagement

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins quitte son siège.

CE-2005-609

ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MADAME NANCY PITRE AU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE - SERVICES PUBLICS ET ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MADAME ANDRÉE CÔTÉ AU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE - JEUNES ET ENFANTS AU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES, DIVISION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES LETTRES, MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler les postes de bibliothécaire – services publics et jeunes et enfants au Service des arts, de la culture et des lettres, division de la bibliothèque et des lettres, Module de la culture et des loisirs, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de madame Nancy Pitre au poste de bibliothécaire – services publics et de madame Andrée Côté au poste de bibliothécaire – jeunes et enfants au Service des arts, de la culture et des lettres, division de la bibliothèque et des lettres, Module de la culture et des loisirs.

Mesdames Nancy Pitre et Andrée Côté sont assujetties à une période d'essai de 12 mois et leur date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Nancy Pitre sera celui de la classe 3, 5^e échelon et le salaire de madame Andrée Côté sera celui de la classe 3, 2^e échelon de la politique salariale et recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-72210-115 – Gestion des bibliothèques – Réguliers - Non syndiqués. Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-610

PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME MÉLANIE RENAUD À TITRE DE CONTREMAÎTRE - HORTICULTURE - PARCS ET ESPACES VERTS AU SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'un poste de contremaître - Horticulture – Parcs et espaces verts au Module des travaux publics et de l'environnement a été aboli lors de la fusion;

CONSIDÉRANT QUE depuis la fusion ce poste a toujours été comblé temporairement;

CONSIDÉRANT QUE ce contremaître supervise une équipe de 18 employés à la section tonte des parcs et espaces verts plus sept employés à la section voirie, hygiène pour un total de 25 employés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'engagement contractuel de madame Mélanie Renaud à titre de contremaître – Horticulture – Parcs et espaces verts au Module des travaux publics et de l'environnement à compter du 1^{er} janvier et ce, jusqu'au 30 juin 2006.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2006 les fonds requis pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente de services laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
99200-132	25 660 \$		Autres dépenses // temp./blancs
31110-135		25 660 \$	Admin. - voirie, aqueduc-égout et parc // emp./non-syndiqués

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-611

PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE D'UNE SECRÉTAIRE ET D'UN TECHNICIEN AU SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ, D'UN TECHNICIEN AU SERVICE D'INGÉNIERIE ET D'UN COMMIS AU MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'un employé est affecté temporairement au Service d'ingénierie, Module des travaux publics et de l'environnement à titre de technicien;

CONSIDÉRANT QUE deux employés sont affectés temporairement au Service de la gestion des édifices et de l'électricité, Module des travaux publics et de l'environnement à titre de secrétaire et de technicien;

CONSIDÉRANT QU'un employé est affecté temporairement au Module des travaux publics et de l'environnement à titre de commis;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire de faire autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense attribuée aux salaires de ces employés atteindra la limite de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la prolongation de l'engagement temporaire des personnes salariées cols blancs de l'ex-Ville de Gatineau nécessite une entente avec le syndicat des cols blancs;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la charge de travail, il est nécessaire de prolonger l'engagement temporaire de ces employés et ce, du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la prolongation temporaire de ces employés, techniciens, secrétaire et commis, conditionnellement à ce que pour les personnes salariées de l'ex-Ville de Gatineau, une entente soit conclue avec le syndicat des cols blancs et ce, du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005.

Le Service des ressources humaines est autorisé à conclure une entente avec le syndicat des cols blancs afin de prolonger l'engagement temporaire des personnes salariées de l'ex-Ville de Gatineau.

Les fonds à ces fins seront pris à même les postes budgétaires des Services concernés.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-612
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2005-1229

OCTROI D'UN CONGÉ PARENTAL À MONSIEUR CHARLES LECLERC AU SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Charles Leclerc occupant le poste de grimpeur-émondeur au Service des opérations de terrain, Module des travaux publics et de l'environnement a déposé une demande de congé parental pour une période d'un an;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la loi sur les normes du travail :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à monsieur Charles Leclerc un congé parental pour une période d'un an.

Adoptée

CE-2005-613

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2005-372 - CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME LINDA SABOURIN, CHARGÉ DE PROJET - PROGRAMME VILLE EN SANTÉ AU MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2005-372 adoptée le 9 mars 2005, acceptait le renouvellement de l'engagement contractuel de madame Linda Sabourin à titre de chargé de projet – programme Ville en santé au Module de la culture et des loisirs;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'apporter une modification dans la résolution numéro CE-2005-372 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la modification suivante au contrat de travail de madame Linda Sabourin à titre de chargée de projet – programme Ville en santé au Module de la culture et des loisirs :

Paragraphe actuel :

Article 3.1 : La rémunération annuelle versée à madame Linda Sabourin au cours de la durée du présent contrat est de 27 848 \$, selon la classe 1, 6^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres.

Paragraphe à modifier :

Article 3.1 : La rémunération annuelle versée à madame Linda Sabourin au cours de la durée du présent contrat est de 21 842,08 \$, selon la classe 1, 6^e échelon de l'échelle salariale des employés cadres et ce, à raison de 28 heures réparties sur 4 jours par semaine.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

La résolution numéro CE-2005-372 est modifiée en conséquence.

Adoptée

CE-2005-614

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DE 15 589,39 \$ - LOCATION D'ÉQUIPEMENT R.H. NUGENT LTÉE - TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE BOURGET - CONTRAT NUMÉRO 96-22 - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - LAWRENCE CANNON

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2004-767 adoptée le 12 mai 2004, adjugeait le contrat à la firme Location d'équipement R.H. Nugent Ltée pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Bourget contrat numéro 96-22 au montant total de 86 882,69 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'ingénierie recommande un montant de 15 589,39 \$ incluant les taxes représentant les coûts supplémentaires pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Bourget contrat numéro 96-22 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'ajustement du coût des travaux supplémentaires de 15 589,39 \$ à Location d'équipement R.H. Nugent Ltée dans le cadre des travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Bourget contrat numéro 96-22.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30164-002-48727	14 640,68 \$	Travaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Bourget travaux d'aqueduc
04-13493	948,71 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30164-004	6 954,10 \$		Travaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Bourget // contingences
06-30164-006	5 950,98 \$		Travaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Bourget // amendement # 1
06-30164-002		12 905,08 \$	Travaux d'égout et d'aqueduc sur la rue Bourget // travaux d'aqueduc

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-615

AJUSTEMENT FINAL DES HONORAIRES POUR LES PLANS ET DEVIS DE LA FIRME CIMA+ POUR LE MANDAT RELATIF AU PROJET DE RÉFECTION DE L'AVENUE DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

CONSIDÉRANT QU'un mandat de services professionnels a été octroyé en 2000 par la résolution numéro 00-0163 de l'ex-Ville de Buckingham à la firme CIMA+ pour la réalisation des relevés, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de réfection de l'avenue de Buckingham;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce mandat, les honoraires professionnels sont payables selon un pourcentage du coût des travaux tel que prévu au décret 1235-87;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses modifications aux plans et devis ont été effectuées à la demande de la Ville et que l'estimation finale du coût des travaux est supérieure aux estimations initiales;

CONSIDÉRANT QU'un ajustement des honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis est nécessaire suite aux modifications effectuées ainsi qu'à l'augmentation de la valeur du coût des travaux;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été conclue avec le consultant relativement au montant de l'ajustement des honoraires professionnels pour les plans et devis :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le paiement à la firme CIMA+ d'un montant final de 63 409,62 \$ incluant les taxes pour l'ajustement des honoraires professionnels relatifs aux plans et devis pour le projet de réfection de l'avenue de Buckingham.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-01070-005-48728	59 550,74 \$	Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville honoraires professionnels
04-13493	3 858,88 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-01070-003	59 550,74 \$		Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville // pavage autre avenue de Buckingham
06-01070-005		59 550,74 \$	Drainage & remplacement d'aqueduc centre-ville // honoraires professionnels

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

CE-2005-616

COÛTS ÉNERGÉTIQUES DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE DE FERMETURE OBLIGATOIRE - BAIL DU PAVILLON DE LA MARINA D'AYLMER - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - ANDRÉ LEVAC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a autorisé la cession du bail du Pavillon de la Marina d'Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE ladite cession requiert l'ajustement des frais d'énergie exigibles du locataire pour refléter l'arrangement proposé par le Service de la gestion des édifices et de l'électricité (SGEE) concernant les articles 6.10 et 6.11 du bail (coûts énergétiques) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte d'autoriser le Service de la gestion des édifices et de l'électricité (SGEE) à assumer à compter de novembre 2004 à même ses budgets d'opération d'édifices les coûts énergétiques du Pavillon de la Marina d'Aylmer durant la période hivernale de fermeture obligatoire, à être imposée annuellement au locataire en vertu des clauses 1.2, 1.3 et 1.4 du bail du Pavillon. (Description des limites fonctionnelles des lieux).

Les coûts énergétiques durant la période hivernale de fermeture obligatoire représentent un montant estimatif annuel de 6 500 \$. Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années subséquentes le montant nécessaire pour donner suite à la présente et à ajuster le compte à recevoir 2004.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71340-681	6 500 \$	Marinas et quais (entretien) électricité

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2005.

Adoptée

M^c YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif